

Conseil municipal

Déposée à la séance du. 17-18 janvier 2017

Renvoi direct en commission demandé: OUI / NON

Commission:

M-

Motion du 17 janvier 2017

De Mmes et MM Alfonso Gomez , Marie-PierreTheubet, Laurence Corpataux, Sandrine Burger, Uzma Khamis Vannini, Jean Rossiaud, Simon Gaberell, Joris Vaucher

Titre: «**Rendons la rue aux enfants** »

PROJET DE MOTION

Considérant

- Les conclusions de l'étude menée par Pro Juventute en 2016 concernant les espaces de liberté et les comportements de jeu des enfants dans les villes ;
- Que l'étude démontre que les enfants bougeaient dehors entre 3 et 4 h dans les années septante contre 47 minutes aujourd'hui ;
- Qu'un enfant sur 7 soit 15% ne joue jamais dehors dans notre pays ;
- Que la sédentarité est une cause majeure de l'obésité et des problèmes d'attention chez les enfants ;
- Que les causes de cette sédentarité sont liées en partie à un aménagement des villes prioritairement destiné à la circulation motorisée individuelle ;
- Le rapport au Conseil administratif sur les droits de l'enfant dans la ville (chapitre 9 sur les loisirs et le jeu) ;
- Qu'une des idées émises lors de l'appel à idée "Mon idée pour Genève", effectuée auprès des enfants des écoles des Eaux-Vives fut « fermer certaines routes le dimanche pour jouer (page 51 du rapport)
- L'importance pour les enfants de pouvoir développer des expériences sensibles dans les rues de leur ville et des attachements privilégiés à leur quartier ;
- Que de nombreuses expériences se développent dans les villes en Europe pour rendre la ville aux enfants ;
- Que des associations comme Rue de l'avenir, Caféoïde, Rue aux enfants, Vivacité, Bambini, proposent des expériences concrètes pour favoriser la création d'espaces propices aux enfants dans les villes ;
- Le succès populaire des zones sans voitures lors de la Journée sans voiture du 25 septembre ;
- Le succès populaire des manifestations La Ville est à vous ;
- Qu'en rendant des rues aux enfants on privilégie la qualité de vie pour toutes et tous et lon favorise es rencontres intergénérationnelles ;

Le CM demande au CA

- de rendre des rues au enfants dans chaque quartier tous les mercredis après-midi et les dimanches;
- de développer une signalétique « Rue réservées aux jeux » dans les rues libérées du trafic ;
- d'associer les associations concernées par le développement de cette mesure (Maisons de quartier, UAC, Conseils d'écoles, Club d'aînés, associations de quartier, etc.) afin de favoriser des activités partagées dans les rues libérées du trafic.

Signature(s) du/de la ou
des motionnaire(s)